

APICIL COMPO



- ✓ Un large choix de garanties pour construire la complémentaire santé la plus adaptée à vos besoins que vous soyez seul, en couple ou pour toute la famille !
- ✓ La prise en charge de prestations non remboursées par la sécurité sociale.
- ✓ Un programme qui récompense votre comportement santé responsable et votre fidélité.

APICIL COMPO : + que des engagements



Des réponses

Adaptées à vos besoins

♥ **Des remboursements pour vos dépenses de santé, qu'elles soient ou non remboursées par votre régime obligatoire.**

♥ **Des garanties adaptées à toutes les situations :**

- une **couverture immédiate** sans questionnaire médical,
- diversité de l'offre avec **5 niveaux de garanties** pour répondre à toutes les attentes et à tous les budgets,
- possibilité de **renforcer le poste OPTIQUE-DENTAIRE** si vous avez d'importants besoins en ce domaine,
- possibilité de supprimer les Prestations Elargies si vous les jugez non indispensables,
- la création d'un **Bonus Fidélité Optique** pour vous récompenser : le forfait monture est majoré de 20 % la 3^{ème} année, en cas de non consommation pendant 2 ans de la prestation Optique.
- délai d'attente : 9 mois pour la Maternité et l'Orthodontie prise en charge ou non par le régime obligatoire.
Ce délai est supprimable sur présentation du certificat de radiation ou d'appartenance à une complémentaire santé de moins de 2 mois d'un niveau équivalent ou supérieur.

♥ **Des garanties de prévoyance optionnelles pour assurer une sécurité maximum : l'Allocation Décès et la Garantie Hospitalisation.**

Des solutions

Etudiées pour votre Budget

♥ **APICIL COMPO c'est :**

- des tarifs compétitifs,
- 10 % de réduction sur la cotisation dès la deuxième personne assurée (conjoint ou enfant),
- la gratuité de la cotisation dès le troisième enfant assuré,
- la gratuité sur l'ensemble des services.

Avec l'option BUDGET, APICIL COMPO propose une réduction supplémentaire de 25 % sur la cotisation globale en contrepartie d'une franchise sur vos premières dépenses.

MODULEZ VOTRE GARANTIE, EN FONCTION DE VOS BESOINS ET DE VOTRE BUDGET

Personnalisez votre garantie

Renforcez vos prestations

♥ **APICIL COMPO** vous offre la possibilité de renforcer le poste de prestations Optique-Dentaire.

Exemples de remboursements

Vous avez choisi le niveau de base ECO, mais vous avez d'importants besoins en optique-dentaire. Vous pouvez renforcer vos remboursements sur ce poste précis en le passant au niveau immédiatement supérieur : OPTI. Le tableau ci-dessous vous indique les montants maximum des remboursements par niveau pour vous aider à choisir.

- ♥ **Pour une paire de lunettes** : Monture adulte + verres réf. 202A00.11, la sécurité sociale rembourse **4,82 €**.
- ♥ **Pour une prothèse dentaire de type SPR 50**. Exemple de facturation : 270 €.

Le remboursement de la sécurité sociale est de **75,25 €**. Il vous reste donc à charge : **194,75 €**. Avec **APICIL COMPO**, vous pouvez obtenir des remboursements allant jusqu'à :

	Monture + Verres unifocaux	Monture + Verres progressifs	Prothèses dentaires
Niveau PRIMO	120 €	135 €	193,50 €
Niveau ECO	175 €	190 €	236,50 €
Niveau OPTI	230 €	245 €	322,50 €
Niveau SUPRA	290 €	305 €	397,75 €
Niveau TOP	350 €	365 €	505,25 €

Dès le niveau OPTI, il n'y a plus aucun reste à charge pour la prothèse dentaire sur cet exemple de facturation.

Optimisez votre Budget

Selon vos priorités

♥ **Vous avez la possibilité de supprimer le poste «Prestations Élargies», si vous le jugez non prioritaire.**

♥ OPTION BUDGET :

Vous réduisez votre cotisation de 25 % en contrepartie d'une franchise de remboursement

- votre cotisation est réduite sur les niveaux de base **OPTI, SUPRA et TOP** sans renfort, avec ou sans le poste "Prestations Élargies",
- vos premières dépenses sont à votre charge et ne sont pas remboursées,
- **vos dépenses les plus importantes sont toujours remboursées** : frais de séjour à l'hôpital, honoraires hospitaliers, prestations liées au parcours de soins,
- au-delà de votre franchise, vos garanties sont celles de votre contrat APICIL COMPO.

Complétez votre garantie

Avec l'Allocation Décès et la Garantie Hospitalisation

♥ **La Garantie Hospitalisation pour régler les dépenses imprévues lors d'un séjour à l'hôpital :**

- 3 montants d'indemnités au choix : 16 € - 32 € ou 48 € pour couvrir les frais supplémentaires liés à l'hospitalisation (déplacement des proches, location d'un téléviseur, etc...),
- souscription sans questionnaire médical, adhésion possible jusqu'à 60 ans.

♥ **L'Allocation Décès pour éviter les problèmes matériels à ceux que vous aimez :**

- 5 montants de capital au choix : 1 525 € - 3 050 € - 4 575 € - 6 100 € - 7 625 €,
- souscription sans questionnaire médical,
- adhésion possible jusqu'à 71 ans,
- un capital versé exonéré de droits de succession,
- la possibilité de désigner un organisme de Pompes Funèbres.

+ DE SERVICES

Des services immédiats

♥ A L'ADHÉSION ET QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI :

Tiers-payant* national

Avec votre carte gratuite de Tiers-payant ACTIL, pas d'avance de frais chez les professionnels de santé**.

Remboursements simplifiés et rapides

Votre centre de sécurité sociale nous envoie directement le relevé de vos prestations pour le remboursement de la part complémentaire. A réception, nous traitons votre dossier.

Paieement fractionné

Vous pouvez payer votre cotisation annuelle en plusieurs fois, sans frais supplémentaires.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

Vous avez besoin d'aide, d'informations téléphoniques, nos conseillers sont à votre écoute.

www.apicil.com 24h sur 24

Sur notre site, consultez en temps réel vos remboursements.

* limité à la prise en charge hospitalière pour l'Option Budget.

** se référer à votre carte ACTIL.

APICIL assistance

♥ ET POUR VIVRE EN TOUTE SÉCURITÉ :

Assistance maladie accident ou blessure :

Sur simple appel téléphonique, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 (conseils médicaux, acheminement de médicaments, aide à la recherche de prestataires qualifiés...).

Assistance Hospitalisation :

Garde d'enfant, acheminement et logement d'un proche parent, aide à domicile...

Assistance enfant de moins de 16 ans :

Répétiteur scolaire.

Garde ou transfert de vos animaux domestiques (chiens ou chats) :

En cas d'hospitalisation supérieure à 48h.

Assistance juridique et vie pratique

Prévention Santé

♥ DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES PROFESSIONNELS :

Info santé +

Gérez votre capital santé et celui de vos proches ; des réponses sur la santé au quotidien, l'hygiène de vie, les techniques nouvelles de soins...

Accompagnement Médico-social

En cas de maladies graves ou de décès, mise à disposition d'une assistante sociale.

Assistance maternité

"Allô info" pour les futurs parents, visite d'une auxiliaire de puériculture suite à une naissance multiple.